

COMMUNE DE BAZONCOURT : COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, le premier avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERTRAND Dominique, Maire

Présents: O. Artur, J-C Baixas, D. Bertrand, G. Bettinger, E Driant, N. Haennel, J. Lambert, F.Louyot, S. Neis, J. Pereira, P. Schwartz, J-C Werth

Absents-excusés : P. Bettinger a donné pouvoir à G. Bettinger ; V. Crone a donné pouvoir à N. Haennel

Aurélia CHALONS a été désignée secrétaire de séance

Vote des comptes administratifs et de gestion 2021

Le 1^{er} adjoint présente les comptes de gestion établis par le receveur municipal puis les comptes administratifs.

Budget principal adopté à l'unanimité

	Résultats à la clôture 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Intégration	Résultat à la clôture 2021
INVESTISSEMENT	-20 422.58		31 043.77	85 558.60	54 514.83	0.00	34 092.25
FONCTIONNEMENT	16 834.14	16 834.14	315 403.54	367 624.69	52 221.15	0.00	52 221.15
TOTAL	-3 588.44	16 834.14	346 447.31	453 183.29	106 735.98	0.00	86 313.40
LIGNE 002 EXCEDENT 2021		0.00					

Budget Forêt adopté à l'unanimité

	Résultats à la clôture 2020	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Intégration	Résultat à la clôture 2021
INVESTISSEMENT	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FONCTIONNEMENT	67 616.32	0.00	6 191.24	1 707.28	-4 483.96	0.00	63 132.36
TOTAL	67 616.32	0.00	6 191.24	1 707.28	-4 483.96	0.00	63 132.36

Sous la présidence de Monsieur Artur Olivier 1er Adjoint, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion établis par le receveur municipal de Vigy.

Puis, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les deux comptes administratifs.

Affectation des résultats Budget M14 adopté à l'unanimité

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2021

Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif présente :

X un excédent de fonctionnement de

52 221.15 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent)	+ 52 221.15
B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT).....	+ 0.00
des anciens budgets annexes , précédé du signe + ou - (déficit)	
C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	+ 0.00
ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit)	
D) RESULTAT A AFFECTER = A+B + C (hors restes à réali	+ 52 221.15
E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	
déficit (besoin de financement)	- 0
excédent (excédent de financement)	+ 34 092.25
F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	
Besoin de financement	- 0.00
Excédent de financement	+ 1 502.04
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F	0.00

DECISION D'AFFECTATION	
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement.....	0.00
(au minimum couverture du besoin de financement F)	
2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002	52 221.15
(résultat à affecter ligne D moins ligne 1 ci-dessus)	

0.00 €

Affectation des résultats de fonctionnement Budget Forêt adopté à l'unanimité

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2021
Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021
Constatant que le compte administratif présente :

X un excédent de fonctionnement de

63 132.36 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent	-	4 483.96
B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT).....	+	0.00
des anciens budgets annexes , précédé du signe + ou - (déficit)		
C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	+	67 616.32
ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit)		
D) RESULTAT A AFFECTER = A+B + C (hors restes à réali	+	63 132.36
E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT		
déficit (besoin de financement)	-	0.00
excédent (excédent de financement)	+	0
F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT		
Besoin de financement	-	0.00
Excédent de financement	+	0.00
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F		0.00
DECISION D'AFFECTATION		
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement.....		0.00
(au minimum couverture du besoin de financement F)		
2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002		63 132.36
(résultat à affecter ligne D moins ligne 1 ci-dessus)		

0.00 €

Vote du taux des taxes communales pour 2022

Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.
Après en avoir délibéré, le conseil maintient le taux pour 2022 des taxes foncières (bâti à 26% et non bâti à 34.39%).

Adopté à l'unanimité

Vote des budgets 2022

Le maire présente les deux budgets prévisionnels pour 2022 élaborés par la commission finances le 25 mars 2022.

Budget principal :	adopté à l'unanimité
Les dépenses et les recettes s'équilibrent	
En fonctionnement à	416 021.15€
En investissement à	165 362.00€

Budget forêt :	adopté à l'unanimité
En équilibre en fonctionnement à hauteur de	68 982.36€
Et en investissement à hauteur de	6 000.00€

Devis ONF : travaux sylvicoles et pose d'une barrière forêt de Vaucremont

Le Maire présente un devis établi par l'ONF concernant les travaux sylvicoles et la pose d'une barrière pour un montant de 4 710.00€ HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ce devis.

Activités estivales : centre aéré

Le conseil municipal décide :

de réaliser le centre aéré 2022 (Accueil de Loisirs) sous réserve de finaliser l'équipe d'encadrement, de recruter 5 agents contractuels, animateurs BAFA, animateurs au pair pour assurer la direction, l'animation et la logistique du centre de loisirs pour une période de 3 semaines allant du 8 août 2022 au 26 août 2022 inclus.

Les 3 semaines se dérouleront au foyer rural avec repas pris sur place, temps calme effectué à l'école.

Coût à la semaine selon quotient familial (fournir avis d'imposition selon les mêmes règles que celles de l'accueil périscolaire)

Le quotient familial se calcule en divisant le montant des revenus nets imposables par le nombre d'enfants à charge majoré de 2 (exemple : 2 enfants, il convient de diviser par 4 soit 2+2)

Quotient familial	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3
0€ à 750€	120€	120€	120€
751€ à 1100€	130€	130€	130€
1101€ et au-delà	140€	140€	140€

Déductions éventuelles : bons CAF, MSA, CE, chèques vacances, subventions.

Par ailleurs, les enfants de la commune et les enfants du personnel de notre collectivité bénéficieront d'une réduction de 35€ /semaine.

Le prix comprend toutes les activités, le repas de midi, le goûter.

Création d'un poste d'adjoint au maire supplémentaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de créer un poste d'adjoint au maire supplémentaire, ce qui fixe à trois le nombre d'adjoints au maire de la commune.

Par conséquent, le tableau du conseil municipal sera modifié.

Cette délibération est adoptée par le conseil municipal à l'unanimité.

Election du troisième adjoint au maire

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection d'un adjoint au scrutin secret et à la majorité absolue.

Jean-Claude Baixas se porte candidat au poste de 3^{ème} adjoint.

Résultats du scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

M. Jean-Claude Baixas ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3^{ème} adjoint.

Fixation de l'indemnité de l'adjoint au maire

Considérant que pour une commune de 540 habitants, ce taux est de 40,3% pour l'indemnité du maire et de 10,7% pour l'indemnité d'un adjoint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, de maintenir les taux fixés lors du conseil municipal du 26 mai 2020, fixant le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints au montant ci-dessous :

- maire : 30 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- chaque adjoint : 10 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

De transmettre au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité